Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260618-CCAS2026_04-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis le jeudi 18 juin 2026, salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Présidente, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmises le 5 juin 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Présidente, Ségolène CLAVERIE, Martine CARIMALO, Élodie MICHEL, Eugénie COLLET, Aurèlie MASSON, Audrey CHEVRIER, René CHUPAU, Alan LAOT, Aline LE GLATIN, Béatrice LE GOUPIL, Annick LE MOING, Isabelle RONSOUX.

Absents excusés : Anne-Cécile BODENES (pouvoir à Aurélie MASSON).

Secrétaire de séance : Aline LE GLATIN

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
Absents : 1

CCAS2026/04 : REPAS DU 11 NOVEMBRE 2026

Madame la Présidente informe l'Assemblée de l'organisation d'un repas pour les ainés de la commune le 11 novembre 2026.

Les personnes de 73 ans et plus et les membres du CCAS sont invités au repas qui aura lieu à la salle des Venelles. Les membres du CCAS se sont fixés comme règle commune de revoir l'âge des personnes conviées au repas tous les 2 ans. Il n'y a pas eu de modification en 2024. En 2025, l'âge est passé de 72 à 73 ans.
Pour l'année 2026, Madame La Présidente propose à l'Assemblée de ne pas modifier l'âge.

Les invitations seront distribuées par les membres du Conseil Municipal et du CCAS. Elles seront disponibles en mairie à partir du 12 octobre. Le délai pour répondre est fixé 31 octobre au plus tard.

Madame La Présidente passe la parole à Madame Ségolène CLAVERIE, Adjointe en charge du CCAS.

Mme CLAVERIE a sollicité 10 restaurateurs/traiteurs pour l'établissement de devis. Sept d'entre eux ont répondu : Les Saveurs de Plédran, La Table d'Yvonne, Éric JOUAN de St-Alban, les Secrets de Gourmandises, les Saveurs du Penthièvre, Bruno WALLE de Pommeret et LE FLOHIC Traiteur.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260618-CCAS2026_04-DE

Les critères pour les devis étaient les suivants :

- Servir 110 convives
- Environ 30 € TTC/Pers
- Nappage, couverts et service
- Apéritif (un soft ou un alcool et au minimum un amuse-bouche)
- Avec un menu qui se décline ainsi : Potage/ Entrée (sans feuilletage) / Plat de résistance et accompagnement / Fromage, salade/ Dessert/ Café / Vin et eau à table à volonté.

Le Flohic Traiteur n'est pas retenu pour un menu à 40 € sans nappage ni service.

- **Saveur de Plédran : 36€ TTC** menu boissons comprises (apéritif +2 amuses bouche/potage/ entrée/plats/fromage/ dessert, café). Nappage et service.
- **Table d'Yvonne : 31 € TTC** menu boissons comprises (apéritif + 2 amuses bouche/ Potage/ Poisson/Suprême de volaille/Fromage/ café gourmand).
- **Éric JOUAN : 25,90 € TTC sans les boissons** (apéritif, assortiments de petits gâteaux secs et 1 toast/ potage/ entrée/ Plat/ duo de Fromage salade/ Dessert) la soupe est offerte. Nappage et service.
- **Les Secrets de Gourmandise : 35 € TTC Option de 2.5 € à ajouter** pour l'apéritif et les deux amuses bouches, soit un total de **37,50 € TTC** (Entrée/ Plat/ Fromage-Salade/ Thé ou Café gourmand). Nappage et service. Boissons comprises.
- **Les Saveurs du Penthièvre : Menu à 29 € TTC ou à 36,90 € TTC sans les boissons** (apéritif, potage, entrée, plat, fromage, dessert, café). Forfait alcool de 3,50 €/pers et 1,50 € pour les soft
- **Bruno WALLE :** 27.90 € TTC hors boisson (ajouter 3,20 € TTC /pers pour la boisson) soit un total de **31,10 € TTC** menu et boissons + 0,90 € pour verrine et flute de crémant **32 € TTC** (apéritif avec 1 mise en bouche, entrée chaude, viande, salade et fromage, dessert)

Pour rappel, les conjoints de moins de 73 ans, les conjoints non domiciliés sur la commune ainsi que toute personne accompagnant la personne invitée seront tenus de participer au prix du repas.

Comme tous les ans, la société Contre-Jour a été sollicitée pour l'animation de ce repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à 15 votes pour et deux abstentions (Martine CARIMALO et Isabelle RONSOUX) :

- **DECIDE d'inviter les personnes de 73 ans et plus au repas du 11 novembre 2026,**
- **AUTORISE Mme la Présidente à signer le devis avec La Table d'Yvonne, restauratrice Kathy LE LEFF, pour la réalisation du repas d'un montant de 31,00 € TTC par personne,**
- **AUTORISE Mme la Présidente à signer le contrat d'engagement avec la société Contre-Jour pour l'animation du repas.**

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260618-CCAS2026_04-DE

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Laurence MAHÉ

Secrétaire de séance :
Aline LE GLATIN.